

POUR UNE RÉFORME DU CODE DE L'ARBITRAGE

COLLOQUE ORGANISÉ PAR

REDI LAB

DRIMAN

ICC TUNISIA

LES 13 & 14 NOVEMBRE 2025



Le jeudi 13 novembre 2025



Salle Dali JAZI
Faculté des Sciences
Juridiques, Politiques et
Sociales de Tunis



Le vendredi 14 novembre 2025



Salle Taher BEN MARZOUKA
Faculté de Droit et des
Sciences Politiques de Tunis

POUR UNE RÉFORME DU CODE DE L'ARBITRAGE

Colloque des 13 et 14 novembre 2025

8h45-9h	Allocutions d'ouverture	M. Wahid FERCHICHI Doyen (FSJPST)	M. Mustapha BELTAIEF Doyen (FDSPT)	M. Khalil CHAIBI Président de l'ICC Tunisia
	Mots d'ouverture	Mme Salma TRIKI Directrice du REDI Lab	M. Sami BOSTANJI Directeur du DRIMAN	M. Riadh TOUITI Président Commission Arbitrage ICC Tunisia
9h-9h30	Rapport introductif	M. Lotfi CHEDLY Professeur (FSJPST)		

01 ÈRE
JOURNÉE

AU CŒUR DU CODE

MATINÉE : LES ANCRAGES INTELLECTUELS DE LA RÉFORME

1ÈRE SÉANCE

Rétrospectives des solutions jurisprudentielles structurantes

Modératrice : **Mme Salma TRIKI**

9h30-10h	L'arbitrabilité au regard des solutions jurisprudentielles	M. Dhafer DRIDI Avocat près la Cour de Cassation
10h-10h30	Le consentement à l'arbitrage à l'épreuve de la jurisprudence	M. Mohamed Abderraouf MOURIA Maitre-assistant (FSJPST)

10h30-10h50 PAUSE-CAFÉ

2ÈME SÉANCE

Perspectives sur les tendances actuelles

Modératrice : **Mme Souhayma BEN ACHOUR**

10h50-11h20	Regards sur le projet de réforme du droit de l'arbitrage français	M. Mohamed Kamel CHARFEDDINE Professeur (FDSPT) - Avocat près la Cour de cassation
11h20-12h	Les tendances dans les réformes récentes du droit de l'arbitrage (deux Conférences à distance - en langue arabe et française)	Mme Amel ABDALLAH Maitre de conférences (Université de Bahrāin) MCI Arb M. Béligh ELBALTI Professeur (Université d'Osaka - Japon)

12h-12h30 DÉBAT

APRÈS-MIDI : LES CIBLES POTENTIELLES DE LA RÉFORME

14h-14h30 Retour sur le projet entamé de réforme du Code (en langue arabe)
عَوْدٌ عَلَى مَسَارَاتِ تَنْقِيحِ مَجْلَةِ التَّحْكِيمِ

M. Imed DEROUICHE

Ancien procureur général Directeur des services judiciaires

1ÈRE SÉANCE La fluidité de l'instance arbitrale

Modératrice : Mme Salma KHALED

14h30-15h Les règles fondamentales de la procédure en arbitrage :
quelle spécificité ?
القواعد الأساسية للإجراءات في التحكيم: أية خصوصية؟

M. Nader ZGHAL

Maître-assistant (Université de Sfax)

15h-15h30 Arbitrage en ligne et digitalisation :
pour une adaptation du Code tunisien ?

M. Issam YAHIAOUI

Président de chambre à la Cour d'appel de Tunis

15h30-16h Focus sur l'Intelligence artificielle en matière d'arbitrage

M. Sami KALLEL

Avocat près la Cour de cassation

16h-16h20

PAUSE-CAFÉ

2ÈME SÉANCE Le moment du contrôle

Modérateur : M. Hatem KOTRANE

16h20-16h50 La portée des décisions du juge d'appui sur le
contrôle du juge de l'annulation

M. Noureddine GARA

Professeur (FDSPT)
Avocat près la Cour de cassation

16h50-17h20 Le rôle du juge tunisien dans le contrôle des sentences
arbitrales : quelle réforme pour plus d'efficacité ?

Mme Hajer BOUBAKER

Conseiller à la Cour d'appel de Tunis

17h20- 18h

DÉBAT

MATINÉE : LE CODE ET LES CONTEXTES

1ÈRE SÉANCE

Le Code dans son contexte économique

Modérateur : **M. Sami BOSTANJI**

- 9h-9h30** Le Code et le marché : Une attractivité à consacrer | **M. Walid BEN HAMIDA**
Professeur (Université de Lille - France) - Arbitre
- 9h30-10h** Le Code et l'entreprise : RSE et arbitrage | **Mme Rym BEN KHALIFA**
Maître de conférences (FDSPT)

10h-10h20

PAUSE-CAFÉ

2ÈME SÉANCE

Le Code et les intersections à considérer

Modérateur : **M. Lotfi ELAJERI**

- 10h20-10h50** Arbitrage et contrats administratifs | **M. Riadh TOUITI**
Avocat près la Cour de cassation
Président de la Commission d'arbitrage et ADR à ICC Tunisia
- 10h50-11h20** Pour une reconnaissance normative de la médiation au sein du Code de l'arbitrage | **Mme Souad BABAY**
Professeure (FDSPT)

11h20-12h

DÉBAT

APRÈS-MIDI : TABLE RONDE

SÉANCE UNIQUE

Regards croisés de praticiens sur des questions faisant débat

Modérateur : **M. Issam YAHIAOUI**

14h30- 16h30

M. Moncef KECHAOU
Avocat près la Cour de cassation
Ancien premier Président de la Cour de cassation

M. Sami BOSTANJI
Professeur (FDSPT)

M. Ahmed OUERFELLI
Avocat près la Cour de cassation

M. Sami HOUERBI
Avocat près la Cour de cassation

M. Nasr KEMICHA
Avocat près la Cour de cassation

16h30-16h45

PAUSE-CAFÉ

- 16h45 - 17h15** Rapport de synthèse | **Mme Najet BRAHMI**
Professeure (FDSPT) - Avocate près la Cour de cassation

CLÔTURE DU COLLOQUE

POUR UNE RÉFORME DU CODE DE L'ARBITRAGE

Colloque des 13 et 14 novembre 2025

Argumentaire

Si le Code de l'arbitrage a contribué à inscrire la Tunisie dans le mouvement international de promotion de la justice alternative, son cadre normatif accuse, aujourd'hui, des insuffisances face aux exigences d'une pratique arbitrale, marquée par la complexité croissante des échanges économiques, la diversification des acteurs, l'évolution de la technique et l'influence des standards internationaux. Le présent colloque, organisé conjointement par les deux laboratoires de recherche : **REDI Lab** et le **DRIMAN**, relevant de deux facultés et universités partenaires, en collaboration avec **l'ICC Tunisia** –, se propose de penser et de plaider pour une réforme du Code de l'arbitrage.

La première journée, placée “**au cœur du Code**”, dressera un état des lieux critique de la pratique jurisprudentielle et arbitrale, explorera les apports du droit comparé et identifiera les cibles prioritaires de la réforme.

La seconde journée, intitulée “**autour du Code**”, examinera les interactions du droit de l'arbitrage avec son environnement : entreprise, marché, contrats administratifs et autres modes alternatifs de règlement des différends.

Les conférences s'articuleront autour de plusieurs axes majeurs : la détermination du champ de l'arbitrabilité à la lumière des solutions jurisprudentielles, la question du consentement et sa mise à l'épreuve par la pratique, ainsi que les enseignements à tirer des projets récents de réforme, notamment une proposition de réforme non aboutie du Code, du droit français et d'autres expériences étrangères. Une réflexion particulière sera consacrée aux règles fondamentales de la procédure arbitrale, à leur spécificité et à leur articulation avec les garanties procédurales essentielles.

Le colloque abordera également les défis de la digitalisation, à travers l'arbitrage en ligne et l'intégration progressive de l'intelligence artificielle dans la conduite et le contrôle des procédures. Les interventions mettront en lumière le rôle du juge tunisien, tant dans sa fonction d'appui que de contrôle, et s'interrogeront sur les conditions d'une réforme susceptible de renforcer l'efficacité et l'attractivité du droit tunisien de l'arbitrage.

Enfin, seront discutées les interactions du Code avec le monde économique, qu'il s'agisse de la compétitivité du marché, de la place de la RSE, de l'arbitrage en matière administrative ou encore de la consécration normative de la médiation. La table ronde finale, réunissant des praticiens tunisiens du monde de l'arbitrage (arbitres, juges, avocats ...), offrira des regards croisés sur les questions les plus débattues de la pratique arbitrale actuelle en Tunisie.